



Communauté de Communes du Grand Villeneuvois

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

2010



www.grand-villeneuvois.fr

B.P 10 - 47440 CASSENEUIL

tél : 05 53 71 54 81 – fax : 05 53 40 16 55 – mail : contact@cc-villeneuvois.fr

SOMMAIRE

1. Données générales	4
1.1. Présentation de la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois	4
1.2. Présentation de la Commission extracommunautaire pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées	5
2. Voirie et espaces publics	6
3. Services de transports collectifs et intermodalité	7
3.1. État d'avancement du Schéma Directeur d'Accessibilité	7
3.2. Éléments de suivi et difficultés rencontrées	7
4. Cadre bâti – Établissement recevant du public	8
5. Cadre bâti – Logements	8
6. La sensibilisation au handicap	9
7. Conclusion	10
ANNEXE 1 : Liste des bâtiments publics diagnostiqués en 2010-2011	11

1. Données générales

1.1. Présentation de la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois

Situation géographique

La Communauté de Communes du Grand Villeneuvois, adjacente à la Communauté d'Agglomération d'Agen, est située dans la partie nord-est du Lot-et-Garonne. Elle est localisée à proximité de deux métropoles, Bordeaux et Toulouse, et de plusieurs pôles urbains (Agen, Cahors, Bergerac ...).

Arrêté préfectoral de constitution

Le Grand Villeneuvois est né de la fusion de la Communauté de Communes du Villeneuvois et de la Communauté de Communes du Roquentin par l'arrêté préfectoral n°2009-351-3 du 17 décembre 2009.

Les 16 communes membres du Grand Villeneuvois

Allez-et-Cazeneuve, Bias, Casseneuil, Cassignas, Castella, Dolmayrac, La Croix Blanche, Laroque-Timbaut, Le Lédat, Monbalen, Pujols, Sainte-Colombe de Villeneuve, Sainte Livrade-sur-Lot, Saint Antoine de Ficalba, Saint Robert, Villeneuve-sur-Lot.

Nombre d'habitants : 47 275 habitants (2008)

Superficie : 315 km²

Compétences exercées

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Création ou aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Développement et aménagement sportif : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Compétence Haut débit
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire
- Instruction des autorisations d'urbanisme

1.2. Présentation de la Commission extracommunautaire pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

A. Fonctionnement de la Commission extracommunautaire

Le Grand Villeneuvois a acté la création de sa Commission extracommunautaire pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CAPH) par une délibération votée lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2009.

La Commission est présidée par Marie-Françoise BEGHIN, Vice-Présidente en charge des Nouvelles Solidarités.

Afin d'assurer la concertation, les associations des usagers, les associations des personnes handicapées et les acteurs professionnels sont associés à cette Commission. Ainsi, trois collèges constituent la CAPH.

Collège des élus locaux

- Thierry CHARLOT (Allez-et-Cazeneuve)
- Jean Jacky LARROQUE (Bias)
- Eric HAZIZA (Casseneuil)
- Alain BAYSSIE (Cassignas)
- Vincent LIOT (Castella)
- Martine ROBA (Dolmayrac)
- Sandrine MANZOCCO (La Croix Blanche)
- Georges DENYS (Laroque Timbaut)
- Michel CASANOVA (Le Lédat)
- Bernard ALAJOUANINE (Monbalen)
- Denis SAVY (Pujols)
- Jean LAGARDE (Saint-Antoine)
- Nicole GRAFEILLE (Sainte-Colombe)
- Martine TEXEIRA (Sainte-Livrade-sur-Lot)
- Christiane BACHERE (Saint Robert)
- Marie Françoise BEGHIN (Villeneuve-sur-Lot)

Collège des représentants des personnes handicapées

- FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
- UNAFAM Union Nationale de Familles ou Amis de personnes malades et handicapées psychiques
- NAFSEP Association Française des Sclérosés en plaques
- ADAPEI Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés
- RETINA France Association de lutte contre les maladies de la vue
- APF Association des Paralysés de France
- SEM 24-47 Association des Sourds Et Malentendants
- ADAPT Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

- CAP EMPLOI Aide à l'emploi des personnes handicapées
- EHPAD de Gajac Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes
- FCPE Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
- LDH Ligue des Droits de l'Homme

Collège des représentants des habitants et des usagers

- 1 représentant des commerçants de Villeneuve-sur-Lot
- 1 représentant des commerçants de Sainte-Livrade-sur-Lot
- 1 représentant des commerçants de Casseneuveil
- 1 représentant des habitants de Bias
- 1 représentant des habitants de Pujols
- 1 représentant des habitants de Casseneuveil
- 1 représentant des habitants de Sainte-Livrade-sur-Lot
- 1 représentant des habitants de Villeneuve-sur-Lot

La Commission se réunit en séance plénière 1 fois par an afin de valider le travail mené dans l'année.

Un groupe de travail « accessibilité des bâtiments » s'est constitué en 2010. Sa mission consiste à lancer et suivre les études relatives aux diagnostics accessibilité des bâtiments publics du territoire. En 2010, ce groupe de travail s'est réuni 5 fois.

B. Articulation avec les Commissions communales

Sur le Grand Villeneuvois, deux communes sont concernées par la constitution de Commission communale : Ste Livrade-sur-Lot et Villeneuve-sur-Lot.

La commune de Ste Livrade-sur-Lot a transféré l'ensemble des missions de sa commission à la commission extracommunautaire, par délibération en date du 6 avril 2010.

La commune de Villeneuve-sur-Lot a créé en 2002 la Commission Extra municipale pour une ville accessible à tous. Aujourd'hui, cette Commission fonctionne toujours et joue un rôle important dans la compréhension des besoins des personnes à mobilité réduite, grâce aux réunions de concertation et aux visites sur le terrain. En 2010, elle s'est réunie deux fois à l'occasion d'une réunion de travail en février, et d'une visite sur le terrain en novembre.

2. Voirie et espaces publics

Actuellement aucun Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (PAVE) n'a été lancé sur les communes du territoire. Grâce à l'information et à la sensibilisation des élus locaux, différentes réflexions sont menées.

Villeneuve-sur-Lot envisage de recruter en 2011 une personne chargée de réaliser le PAVE sur la commune.

Pour les autres communes, les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation de ce document d'accessibilité sont en cours de définition.

3. Services de transports collectifs et intermodalité

3.1. État d'avancement du Schéma Directeur d'Accessibilité

Le Schéma Directeur d'Accessibilité est en cours d'élaboration.

Le diagnostic de tous les points d'arrêt du réseau a été réalisé par le groupe Transdev au cours de l'été 2010, selon une grille d'évaluation prenant en compte, pour chacun des 285 arrêts, la configuration actuelle de l'arrêt, du cheminement, de la signalétique et du mobilier. Les paramètres recensés dans cette grille avaient été validés par le comité de pilotage du 27 janvier 2010.

Les résultats du diagnostic des points d'arrêt ont été restitués au comité de pilotage du 19 novembre 2010.

La priorisation et la programmation des travaux seront définis en 2011.

3.2. Éléments de suivi et difficultés rencontrées

Les indicateurs du Schéma Directeur d'Accessibilité

Les 5 midibus Heuliez GX 127, propriété du SIGU et mis en service à compter du 1^{er} Juillet 2008 sont tous accessibles avec leur plancher surbaissé, leur inclinaison et leur rampe d'accès rétractable.

Le Cytios (véhicule affecté au TAD) est accessible avec 1 unité UFR.

Parmi les 6 véhicules affectés au fonctionnement des lignes secondaires, 2 véhicules (soit 1/3 du parc du sous-traitant) sont déclarés accessibles en 2010.

La programmation des travaux

La communication des résultats du diagnostic des points d'arrêt a permis de d'identifier certaines priorités, à savoir :

- Priorité n° 1 : aménagement de la gare routière, pôle d'échange des 11 lignes du réseau urbain et arrêt principal de la ligne TER assurant les correspondances avec la gare SNCF d'Agen
- Priorité n° 2 : 19 points d'arrêt les plus fréquentés et situés en centre ville
- Priorité n° 3 : les 7 terminus les plus importants en nombre de passages

Le bilan de l'année et la progression

Sur les 285 arrêts du réseau, aucun arrêt ne répond aux normes réglementaires et ne peut être considéré accessible à l'ensemble des handicaps compte tenu de :

- la hauteur de quai (< 18 cm) insuffisante
- la présence de mobilier inamovible (lampadaires, arbres, ...) sur le cheminement dont la largeur est hors norme (< 1,40 m)
- l'absence de trottoir et/ou de poteaux d'arrêt notamment sur les lignes secondaires en zone rurale
- la détérioration de la chaussée

Les impossibilités techniques avérées

Lors du diagnostic certains arrêts ont été reconnus comme étant difficilement aménageables compte tenu de

- une largeur < 1,40 m : 53 arrêts
- une pente non réglementaire >5 % : 15 arrêts
- une gêne sur le cheminement en amont ou en aval de l'arrêt : 7 arrêts

Ces arrêts devront être déplacés dans la mesure du possible ou bien classés en ITA, après avis de la Commission Consultative de Sécurité et d'Accessibilité.

Le service de transports spécialisés (adaptés aux personnes handicapées)

Le TAD + « ADAGIO » est un service de transport à la demande réservé aux personnes handicapées pour leur permettre de se déplacer d'un point à un autre. Il a été créé à compter du 1^{er} juillet 2009. Le moment venu il sera considéré comme service de substitution qui permettra de desservir les arrêts classés en ITA.

Le registre de dépôt de plainte et son exploitation

Ce registre destiné à recueillir toutes les réclamations formulées par les usagers depuis la création du nouveau réseau est disponible à l'accueil de l'agence commerciale d'Interval.

4. Cadre bâti – Établissement recevant du public

Le groupe de travail « accessibilité des bâtiments » de la Commission extracommunautaire a travaillé sur la constitution d'un groupe de commandes, afin de réaliser les diagnostics accessibilité sur les bâtiments publics des différentes communes du territoire.

Cette dynamique a permis de regrouper 13 communes et de diagnostiquer une centaine de bâtiments publics¹.

Le suivi et la réalisation de cette étude se font dans le cadre d'une large concertation, en invitant aux réunions de travail des associations de personnes handicapées et la Direction Départementale des Territoires.

Le groupement de commandes a sélectionné en juin 2010, le cabinet d'études A2CH. Sa mission a débuté en octobre 2010 et se terminera en février 2011.

5. Cadre bâti – Logements

Actuellement, aucun système de recensement de l'offre de logements accessibles n'a été mis en place.

Concernant l'instruction de l'attestation de prise en compte de l'accessibilité sur les logements neufs, les services instructeurs sont dans une démarche d'information auprès des déclarants.

¹ Liste des bâtiments en annexe

6. La sensibilisation au handicap

La sensibilisation des enfants des Centres de Loisirs du territoire

La Commission Nouvelles Solidarités a engagé un partenariat avec l'association Maison de l'Europe qui vise à sensibiliser les enfants des Centres de Loisirs du territoire. Dans ce cadre, la Maison de l'Europe intervient auprès des enfants afin de les sensibiliser et les interroger sur leur perception de l'handicap et de la différence physique. En mai 2011, une rencontre sera organisée qui permettra de présenter les travaux des enfants sur cette thématique.

La Semaine Nationale pour l'emploi des personnes handicapées

Villeneuve-sur-Lot mène une forte politique pour les personnes handicapées, et ainsi, participe depuis 2004 à la Semaine Nationale pour l'emploi des personnes handicapées. Dans le cadre de cette opération nationale, la ville organise durant cette semaine différentes actions de sensibilisation, et notamment une rencontre sur une journée entre des chefs d'entreprise, des personnes handicapées en recherche active d'emploi et des structures partenaires spécialisées.

En 2010, cette rencontre a eu lieu le vendredi 19 novembre au Parc des expositions et elle a accueilli plus de 300 participants.

La sensibilisation des élus communautaires

Afin de lancer une forte implication des élus du territoire, la Commission extracommunautaire a organisé une demi-journée de sensibilisation au handicap le 17 février 2010 en présence de la Direction Départementale des Territoires et de l'Association des Paralysés de France. Cette séance a permis aux élus de réellement comprendre les difficultés de déplacements que rencontrent les personnes handicapées.



7. Conclusion

Le fait marquant de cette année est la réalisation du diagnostic accessibilité sur une grande partie des bâtiments publics du territoire.

Pour réaliser cette étude, le Grand Villennois et les communes membres se sont réunis au sein d'un groupement de commandes afin de ne sélectionner qu'un seul candidat. L'avantage de ce groupement de commandes est de mutualiser les services du cabinet d'études, et ainsi réduire les coûts de cette prestation pour chaque collectivité.

Cette action entre également dans la synergie développée par le Grand Villennois. En effet, en lançant cette étude sur l'ensemble du territoire, le territoire va d'une part tendre vers une démarche homogène en matière de mise en accessibilité des bâtiments, et d'autre part apporter, notamment pour les petites communes, l'appui technique des services du Grand Villennois, tant sur la procédure de marché, que sur le suivi de la prestation.

Ainsi, une centaine de bâtiments, soit 70 000 m², vont être diagnostiqués pour un coût total de 40 000 €.

ANNEXE 1 : Liste des bâtiments publics diagnostiqués en 2010-2011

	cat. ERP	m ²	Adresse
GRAND VILLENEUVOIS			
Centre Administratif	5	480	BP 10 - Casseneuil
Relais Administratif			pl Hôtel de Ville - Laroque Timbaut
Centre Technique	5	4 300	rue Langevin - Villeneuve sur Lot
École d'Art Villa Rapin	5	700	1 bd Voltaire - Villeneuve sur Lot
École de Musique	5	1 300	2 av Jean Claude Cayrel - Villeneuve sur Lot
Bibliothèque			3, rue du 8 mai 1945 - Laroque Timbaut
Musée Gertrude Schoen			Place de la Halle - Laroque Timbaut
Pôle Urbanisme		300	Haras Nationaux - Villeneuve sur Lot
Déchetterie Laroque Timbaut	5		Z.A Pourret – Laroque Timbaut
Déchetterie Rooy	5	7 162	
Déchetterie Campagnac	5	5 045	
Aire des Gents du Voyage	5	15 443	Virebeau Nord - Villeneuve sur Lot
Crèche de Laroque Timbaut			Lotissement Ribalous – Laroque Timbaut
Centre de Loisirs Intercommunal			Lieu-dit « Lagarrigue » - Monbalen
Stade de Laroque			Lotissement Le Comte – Laroque Timbaut
Piscine de Malbentre	3 et 4	18 000	rue Malbentre - Pujols
ALLEZ-ET-CAZENEUVE			
Salle d'animation	4	500	Bourg
BIAS			
Salle des fêtes "Yves Mourgues"	3	486	Avenue du Groupe Franc Treize
Salle des sports	3	620	Avenue du Groupe Franc Treize
Cantine scolaire	4	756	Route de la Plaine
Ecole maternelle	4	1162	Avenue Serge Dubois
CASSIGNAS			
Mairie	5	140	« Tours »
DOLMAYRAC			
Foyer rural	4	300	Bourg
LA CROIX BLANCHE			
Salle Polyvalente Gérard Georges	3	472	Bégou Chemin de l'Enfance
Mairie	5	96	886 av. des Pyrénées

LAROQUE TIMBAUT			
Salle des fêtes	3	570	Place de l'Hôtel de ville
Groupe scolaire - Ecoles - Restaurant scolaire	4	1915	ZAC de Ribalous
Eglise du Bourg	4	450	Place de l'Eglise
Eglise St Pierre d'Orival	4	100	"St Pierre"
LE LEDAT			
Salle des fêtes		260	bourg
Salle des fêtes		110	
Salle de réunions	4	60	
Ecole élémentaire		235	
MONBALEN			
Salle des fêtes	5	200	« L'église »
École de Monbalen	5	200	
Mairie	5	125	Place de la Libération
ST ROBERT			
Salle d'animation Georges Bouyssou	4	131	Bourg
CASSENEUIL			
Mairie		440	Allée de la paix
Eglise		643	Place St Pierre
Stade Restat	3	100	Av. de Bellerive
Espace Multifonctionnel	3	1250	Chemin Pascalet
Centre de Loisirs	4	700	Chemin Pascalet
Maison pour Tous	4	300	Quai des Gabarres
Ecole maternelle Pascalet	4	750	Chemin Pascalet
Ecole maternelle Pascalet	5	900	Place du 11 Novembre
Bibliothèque	5	140	Avenue St Jean
Crèche	5	350	Rue des Pinsons
Service technique	5	1000	Av. de la Gare
Stade Gymnase la Peupleraie	5	1800	Place du 11 Novembre
Restaurant scolaire	5	520	Chemin Pascalet
Ancienne mairie	5	120	Place Bergonié
Salle associative	5	142	Rue Grande
Office du tourisme	5	82	Allée des Promenades
Accueil Village vacances	5	85	Téticrois
Local Pétanque	5	70	Rue des Mimosas
Local Football	5	85	Av. de Bellerive
Local du Tennis	5	150	Chemin du Taillepié
PUJOLS			
Ecole primaire	5	5228	
Salle des sports	3	2330	
Ecole maternelle	4	976	

Salle des fêtes	3	695	
STE LIVRADE-SUR-LOT			
Ecole de Cayras	4	938	R de Ch Av Jean Moulin
Eglise	3	720	Rue Eulalie Bonnal
Salle polyvalente	3	1066	Av. Jean Moulin
Centre socio culturel	4	606	Rue Nationale
DOJO	4	717	Lagravade
VILLENEUVE-SUR-LOT			
École primaire Luflade	4		276, avenue du Général de Gaulle
École Primaire et Maternelle Clément Marot	4/5		20, rue Charles Foucault
École Maternelle Jean Macé	4		Rue Gabriel Tallet
Ecole maternelle G. Lecomte	4		Boulevard Camille Desmoulins
Cantine Lazar Carnot Rive Gauche	4		6/10, Avenue Lazare Carnot
École Jules Ferry элем.	4		21/23 rue du Beurre
École Jules Ferry mat.	4		21/23 rue du Beurre
École Maternelle Pasteur – Eysses	4		145, avenue du Général de Gaulle
École Jean Jaurès	4		Avenue de Lattre de Tassigny
École Maternelle Saint Exupéry	4		8, rue Darfeuille
Église et presbytère d'Eysses	3		Rue Victor Michaut
Église et presbytère de Sainte Etienne	3		Rue Sainte Etienne
Stade de la Myre Mory – Tribunes T1 et T2	4		Château du Rooy
Salle Polyvalente des Fêtes	3		Lieu-dit "Soubirous"
Parc des Expositions	1		Avenue de Fumel
Centre de loisirs des fontanelles	4		Lieu-dit "Les Fontanelles"
Maison de la vie associative	3		54, rue de coquard
Cimetière Sainte Catherine + Chapelle	IOP		Rue Paul Claudel
Église de Saint-Sulpice + Cimetière	IOP		Lieu-dit "Saint Sulpice"
Cimetière Sainte Etienne - Local concierge	IOP		Avenue de Bias
Camping : Bungalows, 8 bâtiments sanitaires, bâtiment ancien moulin - Associations	IOP		Rue du Rooy
WC cimetière	IOP		33, rue Paul Claudel
La Cale – Espace Scénique + boxes restauration + boxes associatifs	2		Cale de la Marine
Conciergerie du Cimetière Sainte Catherine	2		28, Chemin de la Coopérative
Gymnase Descartes	3		Rue de la Gravette

Eglise Sainte Catherine	4/5		Rue Sainte Catherine
Lavoir + WC publics	IOP		Quai d'Alsace
Ecole maternelle et primaire Guy de Scorailles	5		Avenue de Scorail
École Primaire Fernand Buisson	5		11, Avenue Lazare Carnot
Ecole primaire et maternelle Sabine Sicaud de Soubirous + Maison	5		Lieu-dit "Soubirous"
École Primaire R.Descartes	5		Avenue de Bias
École Primaire Marguerite Brouillet	5		Lieu-dit "Sainte Radegonde"
École Primaire Paul Bert	5		Boulevard Camille Desmoulins
Centre de Loisirs René Descartes	5		Rue de la Gravette
Crèche Darfeuille	5		6, rue Darfeuille
Centre Médico Scolaire	aucune		21/23 rue du Beurre
Crèche st Etienne	5		bd danton
Maison de la petite enfance	5		bd danton
Salle Polyvalente Courbiac	5		Lieu-dit "Courbiac"
Mairie Annexe d' Eysses	5		169, ave du Général de Gaulle
Service Hygiène	5		Bd , de la marine
Police Municipale	5		22, rue des Cieutat/ 27, rue de Casseneuil
Bâtiment de la Cuisine Centrale + Associations + Syndicats	aucune		Avenue de Fumel
Stade et Gymnase Choisy	aucune		880, ave de Fumel
Stade et Gymnase Courbiac	5		Avenue de Scorail
Mission locale	5		13, rue Darfeuille
Pôle Urbanisme	aucune		Rue des Haras
Mairie Annexe Rive Gauche	aucune		48, Boulevard Camille Desmoulins
Tour de Paris	5		Rue de Paris
Chapelle des Pénitents Blancs - Église et clocher, Sacristie et dépendances, 1er étage	5		Rue de l'écluse
Château de Rogé		1168	La Grâce